

Université Montpellier I – Faculté de Droit  
Centre du Droit de la Protection Sociale

Colloque du 23 Mai 2008  
SIEGE DU CONSEIL  
ECONOMIQUE ET SOCIAL  
PARIS

**LE DROIT DE LA  
PROTECTION SOCIALE :  
garant de la santé au  
travail**

*Sous la présidence de Jean Gabriel PICHON  
Directeur des Affaires Sociales du groupe Bouygues*

**9 h 00 - Allocution de bienvenue**

par Christian LAROSE, Vice-Président du Conseil Economique et Social, Président de la  
Section du travail  
et Philippe COURSIER, Maître de conférences à la Faculté de Droit de Montpellier, Directeur  
du  
Centre du Droit de la Protection Sociale (CDPS)

**9 h 15 - Propos introductifs (les enjeux, les espoirs)**

par Aude DE VIVIES, Chef du bureau des accidents du travail et des maladies  
professionnelles à la direction de la sécurité sociale

**9 h 30 - Vers un renouveau de la catégorie des risques professionnels**

par Gérard VACHET, Professeur à l'Université de Toulon, Directeur du Master Droit et  
Pratique des Relations de Travail

**10 h 00 - Discussion avec la salle**

débats animés par Claire BRUNET,  
Rédactrice en chef de la revue Juris-Classeur Périodique Social (JCP S), éditions LEXIS  
NEXIS

**10 h 30 - Vers un renouveau du régime de responsabilité de l'employeur**

par Pierre-Yves VERKINDT, Professeur à l'Université Lille I, Directeur du Master  
professionnel Droit du travail

**11 h 00 - Le rôle du médecin du travail sa collaboration avec d'autres médecines de contrôle et  
d'accompagnement**

par Christian DELLACHERIE, Membre du Conseil Economique et Social, Rapporteur sur la  
question de la santé au travail

**11 h 30 - Vers une redéfinition du rôle de l'assureur ? : l'expérience AXA**

par Paul-Henri RASTOUL, directeur technique sinistres corporels, RC et Graves, AXA  
FRANCE SOLUTIONS

débats animés par Emmanuelle FILIBERTI, Directrice des éditions JOLY, Rédactrice en chef  
de la revue « Les Petites Affiches »

**14 h 00 - Le recours à la prévoyance d'entreprise**

par Bruno SERIZAY, Avocat associé, Conseil en droit social, CAPSTAN AVOCATS,  
Président du Comité scientifique et technique du CDPS

**14 h 30 - La vision d'entreprise : quel rôle pour le juriste spécialiste en protection sociale ?**

par Gérald FERRIER, Directeur de la Politique sociale du Groupe ACCOR

**15 h 15 - Discussion avec la salle**

débats animés par Alain DUPAYS, Rédacteur en chef des Cahiers du DRH, éditions Lamy

**15 h 45 - La mutualisation des risques professionnels ?**

par Philippe LANGLOIS, Professeur honoraire à l'Université Paris X (Nanterre), Avocat,  
FLICHY et Associés (Paris)

**16 h 15 - Les exemples inspirés de l'Espace communautaire**

par Francesco BRIGANTI, conseiller juridique de l'Association Européenne des Institutions  
de protection sociale Paritaires (AEIP)

**16 h 45 - Discussion avec la salle**

débats animés par Frédéric TURLAN, Directeur de l'Agence de veille sociale Planet-Labor,  
Rédacteur en chef de Liaisons sociales Europe

**17 h 00 - Rapport de synthèse**

par David JONIN, Avocat associé, Gide Loyrette Nouel AARPI